

Avis de constitution

SOCIETE « GRAIN DE SENEVE ENTREPRISES »

Siège Abidjan Plateau, Avenue Dr Crozet Gaule rue  
A31 immeuble XL, Rez de chaussé, lot 250 ilot 25, Lot  
250, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Août 2024 et enregistrés au CEPICI le 26 Août 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GRAIN DE SENEVE ENTREPRISES

»

Objet : IMPRIMERIE- FOURNITURE DE BUREAU- BTP-  
IMPORT-EXPORT- AMENEGEMENT-FOURNITURES &  
MATERIELS, DIVERS- QUINCAILLERIE- ALIMENTATION-  
PRESTATIONS DIVERSES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité

de donner en garantie tout ou partie des biens  
sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée, et généralement, toute  
opérations financières, commerciales, industrielles,  
mobilières et immobilière, se rapportant directement ou  
indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'  
extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Plateau, Avenue Dr Crozet Gaule rue  
A31 immeuble XL, Rez de chaussé, lot 250 ilot 25, Lot  
250, Ilot 24

Dirigeant(s) Mlle LEGRE DAGON NADEGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08695 du 05/09/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52063/GTCA/RC/2024 du 05/09/2024

